

## L'éducation, une priorité ?!?

A Clamart, plus qu'ailleurs, gare aux effets d'annonces ! A l'approche des élections municipales de 2020, le maire l'affirme : L'éducation est la plus grande priorité de la ville ! Vraiment ?...

Après l'augmentation indécente des tarifications périscolaires (40% en moyenne), après des pannes de chauffage en plein hiver, après le scandale des conditions sanitaires à l'école des Rochers, lieu d'une anecdote affligeante où des enfants se retenaient même d'uriner, par peur... – comme le révèle le Journal Le Parisien - , la mairie utilise désormais les écoles pour faire son auto-promotion : diffusion massive d'une « Lettre des écoles », institution des « Conseils péri-scolaires », articles élogieux dans Clamart-Infos...



### Conseils « péri-scolaires »

Ces conseils, expérimentés au Plessis-Robinson, sont organisés par la mairie de Clamart qui est seule maître de leur ordre du jour, des participants et de la rédaction des comptes rendus (quand il y en a...). Ils ressortent d'une stratégie de contournement des conseils d'écoles jugés trop indépendants.

La mairie entend prendre la main sur les affaires

scolaires et s'adresser directement aux parents d'élèves en court-circuitant les enseignants et directeurs-trices d'écoles.

Une bonne façon d'éviter les questions gênantes sur l'entretien des locaux, le manque d'ATSEM, les transports scolaires... et de délivrer la bonne parole aux parents sans contradicteurs, en dehors de la présence des enseignants (qui ne sont pas invités).

### Une politique laxiste

La mairie a un sens très spécial des priorités. Certes, Rome ne s'est pas faite en un jour. Mais après quatre ans de mandat : des toilettes vétustes, des fenêtres moisies, pas de chauffage, dans une école de Clamart, en 2019 ! Un adjoint au maire chargé de l'éducation pour qui ces préoccupations sont de l'ordre du « confort »... En 2019, est-ce sérieux ? Un directeur général adjoint des services de la Ville qui affirme « à côté d'autres infrastructures de plus en plus vieillissantes, ce n'est pas prioritaire ». Pardon ? L'hygiène et la santé des enfants, non prioritaires ? On croirait rêver... Qu'est ce qui est plus prioritaire ? Planter des fleurs ? Construire des fontaines rococo ?

### Soyez attentif

Le mieux, c'est de vous faire votre avis par vous-même. Posez des questions aux enseignants, aux parents, à vos amis. Cela prend deux minutes. Comparez, partagez vos expériences. Creusez. Vous n'êtes pas obligé de croire sur parole les écrits municipaux, les chiffres annoncés. Qui écrit les articles de la « Lettre des écoles », du « Clamart Infos » ? Quel est l'objectif de ces documents ? Surtout qu'à l'approche des élections municipales, on connaît la musique...

*Clamart Citoyenne est un rassemblement de citoyennes et citoyens, d'associations et de partis, créé en 2014 pour proposer une alternative éthique, sociale et écologiste aux pratiques de P. Kaltenbach et au programme de J-D. Berger. Nous sommes une association locale où se côtoient des cultures politiques diverses. En liaison avec le réseau associatif, relayés par nos élus au conseil municipal, nous souhaitons susciter l'intérêt et la participation des Clamartois à tous les aspects de la vie dans notre cité.*

Avez-vous remarqué tout ce **Bleu** dans la lettre des écoles ?

Les publicitaires utilisent le **Bleu** pour vous apaiser, vous donner un sentiment de sécurité !

Dans une affiche publicitaire, la répétition est le meilleur argument.

**Priorité : définition : Fait de passer avant tout autre chose. Avez-vous ce sentiment ? Avant les fleurs ? Les fontaines à eau ?**

## L'Éducation : la plus grande priorité de la Ville



**Jean-Didier BERGER**  
Maire de Clamart,  
Président du Territoire  
Vallée Sud - Grand Paris



**Patrice RONCARI**  
Adjoint au Maire  
chargé des Affaires  
scolaires et périscolaires  
Conseiller territorial

Avec 13 millions d'euros alloués par an, l'éducation est le premier budget de la Ville. Mais plus qu'une dépense, c'est un investissement pour l'avenir. Qu'il s'agisse de l'encadrement, des propositions pédagogiques ou du bâti, nous agissons pour que nos enfants évoluent dans les meilleures conditions possibles.

À notre arrivée, l'ampleur de la tâche était grande. Comme beaucoup d'équipements publics, l'entretien des écoles avait été très longtemps négligé pour ne pas dire laissé à l'abandon. Notre engagement en 2014 était clair : que les établissements scolaires soient des lieux de vie sûrs et confortables. C'est pourquoi, malgré des contraintes budgétaires fortes, nous avons fait de la modernisation des écoles une priorité.

Ayant aussi à cœur de proposer une offre pédagogique moderne et de qualité, nous avons récemment mis en place un vrai parcours de compétences autour de l'anglais, du sport et de l'art. Des tableaux numériques interactifs ont fait leur apparition dans toutes les écoles élémentaires. Et le budget alloué pour des classes de découverte plus diversifiées et de meilleure qualité a été sensiblement augmenté.

Enfin, pour faciliter la vie des familles, l'accueil du soir a été élargi sans majoration de tarif et les démarches ont été simplifiées via le portail famille. C'est l'ensemble de ces actions qui contribue à faire de l'école un lieu fertile, d'épanouissement et de réussite.

Soyez certains que nous continuerons à faire de l'éducation notre plus grande priorité.

Si l'école était une vraie priorité la mairie mettrait à profit ce temps pour en faire un véritable espace d'aide aux devoirs et de soutien scolaire en y mettant les moyens nécessaires !

### Faux ! Faux ! Faux !

A peine 2 mois plus tôt, le 23 janvier 2019, un article du journal Le Parisien révèle à propos de l'école des Rochers de Clamart :  
« ...les conditions sanitaires de l'école sont déplorable avec des pannes de chauffage régulières l'hiver, des fenêtres dont les huisseries en bois, poreuses provoquent champignons et moisissures dans les classes, sans parler de l'état des toilettes. »

Il ne s'agit pas d'une lettre commune aux écoles, écrite en lien avec les directrices et directeurs d'école. Cette fameuse lettre des écoles est juste un outil de **publicité** écrit, produit et réalisé par la mairie.

Avec 13 millions d'euros alloués par an, l'éducation est le premier budget de la Ville. Mais plus qu'une dépense, c'est un investissement pour l'avenir. Qu'il s'agisse de l'encadrement, des propositions pédagogiques ou du bâti, nous agissons pour que nos enfants évoluent dans les meilleures conditions possibles.

À notre arrivée, l'ampleur de la tâche était grande. Comme beaucoup d'équipements publics, l'entretien des écoles avait été très longtemps négligé pour ne pas dire laissé à l'abandon. Notre engagement en 2014 était clair : que les établissements scolaires soient des lieux de vie sûrs et confortables. C'est pourquoi, malgré des contraintes budgétaires fortes, nous avons fait de la modernisation des écoles une priorité.

Ayant aussi à cœur de proposer une offre pédagogique moderne et de qualité, nous avons récemment mis en place un vrai parcours de compétences autour de l'anglais, du sport et de l'art. Des tableaux numériques interactifs ont fait leur apparition dans toutes les écoles



**Jean-Didier BERGER**  
Maire de Clamart,  
Président du Territoire  
Vallée Sud - Grand Paris



## Bulletin d'adhésion 2019 — Dons

Adhésion(s)    Renouvellement )    Don

Nom(s) : \_\_\_\_\_ Prénom (s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Bât : \_\_\_\_\_ Escalier : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Cotisation 2019 : 30 €   Tarif réduit : 5 € (étudiants, chômeurs...)

Chèque à l'ordre de Clamart Citoyenne, à retourner à : Clamart Citoyenne, 29 av. Jean Jaurès - 92140 Clamart